



New Brunswick College of Pharmacists Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick

*To protect and promote the health and well-being of New Brunswickers by regulating pharmacy practice.
Protéger et promouvoir la santé et le bien-être des gens du Nouveau-Brunswick en réglementant l'exercice de la pharmacie.*

Titre du poste : Conseiller ou conseillère en exercice de la pharmacie – Pharmacien ou pharmacienne

Type d'emploi : Temps plein ou temps partiel

Lieu : Au Nouveau-Brunswick

Date de clôture : Le poste restera ouvert jusqu'à ce qu'elle soit remplie

Nous sommes actuellement à la recherche d'un pharmacien ou d'une pharmacienne pour occuper le poste de **conseiller ou conseillère en exercice de la pharmacie**. Cette personne sera chargée de mettre en œuvre le programme d'évaluation sur place de l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick (ci-après, l'Ordre), de répondre aux questions sur l'exercice de la pharmacie et de clarifier les attentes de l'Ordre. Le candidat ou la candidate idéal(e) serait une personne qui possède une expérience pratique en tant que pharmacien ou pharmacienne, d'excellentes compétences en matière de communication et qui s'épanouit dans un environnement en constante évolution. Passionné(e) par l'excellence dans la profession de pharmacien, il ou elle est déterminé(e) à améliorer la qualité des soins prodigués aux patients.

À titre d'organisme de réglementation de la pratique pharmaceutique, l'Ordre établit des normes de pratique et des exigences pour les pharmacies, les pharmaciens et pharmaciennes et les techniciens et techniciennes en pharmacie autorisé(e)s à exercer dans la province. En vertu de la législation provinciale, l'Ordre a pour mandat de protéger le public du Nouveau-Brunswick en promouvant les soins de santé et en veillant à ce que les professionnels de la pharmacie possèdent les connaissances et compétences nécessaires pour offrir aux patients des soins optimaux.

Le conseiller ou la conseillère en exercice de la pharmacie joue un rôle essentiel dans la réalisation du mandat de l'Ordre et relève du registraire ou de la registraire adjoint(e) et du directeur ou de la directrice de la qualité. Parmi ses responsabilités figurent notamment les suivantes :

- Travailler en collaboration avec les membres de l'équipe de pratique pour effectuer des évaluations dans les pharmacies communautaires et les pharmacies d'hôpital du Nouveau-Brunswick. (Le ou la titulaire du poste devra se déplacer régulièrement dans la province).
- Contribuer à l'analyse des données d'évaluation, dans le cadre de l'amélioration de la qualité.
- Cerner, à partir des données d'évaluation, des thèmes communs qui mèneront à la création d'outils destinés aux professionnels de la pharmacie.
- Former et accompagner les professionnels de la pharmacie dans une perspective de conformité aux exigences des règlements, des normes de pratique et des directives de

l'Ordre.

- Répondre aux questions du public et des professionnels de la pharmacie et tenir une base de données indiquant la source des questions, leur type et les réponses.
- Contribuer à l'examen et à la modification des documents de l'Ordre relatifs à l'exercice de la pharmacie.
- Maintenir un niveau élevé de connaissances dans tous les domaines de travail de l'Ordre, tout particulièrement en ce qui concerne les règlements, les normes de pratique et la politique en matière de pratique pharmaceutique.
- Entretenir de solides relations de travail avec le personnel de l'Ordre.
- Effectuer les tâches connexes qui lui sont confiées.

Le candidat ou la candidate idéal(e) possède les qualifications et compétences professionnelles essentielles suivantes :

Compétences linguistiques : Maîtrise d'au moins une des langues officielles du Nouveau-Brunswick, à l'oral et à l'écrit. Le bilinguisme (français et anglais) est considéré comme un atout.

Compétences en communication : Compétences interpersonnelles supérieures et professionnalisme. Capacité à communiquer efficacement avec les professionnels de la pharmacie sur des sujets liés à la pratique pharmaceutique et à assumer vis-à-vis ceux-ci un certain leadership à ces égards. Solides compétences rédactionnelles. Grand souci du détail.

Expérience de travail : Plus de cinq ans d'expérience récente en pharmacie communautaire ou hospitalière. Expérience dans la rédaction de procédures opérationnelles normalisées (PON). Expérience et connaissance de l'assurance qualité et de l'amélioration de la qualité, tant en théorie qu'en pratique.

Études : Diplôme d'un programme de B. Sc. Pharm. ou Pharm. D. Doit être inscrit(e) auprès de l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick et être titulaire d'une licence, ou pouvoir l'être/y être admissible.

Compétences en informatique : La maîtrise de Microsoft Office est essentielle. La connaissance d'autres logiciels tels qu'Adobe Professional constituerait un atout. Une formation sera également dispensée sur place pour des technologies telles que le registre des professionnels de la pharmacie.

Autres compétences : Capacité à gérer régulièrement et efficacement des priorités multiples dans un environnement dynamique en constante évolution. Également à l'aise dans le travail autonome, sous supervision ou en collaboration avec d'autres membres de l'équipe de l'Ordre. Une expérience professionnelle au sein d'un organisme de réglementation pourrait être considérée comme un atout.

Attitudes : Comportement professionnel et sensibilité culturelle et éthique; compréhension du rôle de l'Ordre dans l'intérêt public.

Veillez postuler en faisant parvenir votre lettre de motivation et votre curriculum vitæ en toute confidentialité à :

Heather Christ
Registraire adjointe et directrice de la qualité
200-686, boulevard St. George
Moncton (N.-B.) E1E 2C6

Courriel : info@nbpharmacists.ca